

QUELLE EST L'ATTITUDE HUMANISTE DEVANT LES DÉCHÉANCES DU VIEILLISSEMENT ?

À l'automne prochain un projet de loi sur le « cinquième risque » (dépendance de la personne âgée) sera soumis au parlement français. Il convient désormais d'informer et d'alerter l'opinion publique sur les enjeux en cours et de se mobiliser si nécessaire devant un problème qui tôt ou tard nous concerne tous.

Les francs-maçons du Grand Orient de France n'ont pas attendu les discours politiques pour combattre les anachronismes de la société et pour promouvoir de nouvelles attitudes concernant la fin de vie dans la dignité. Aujourd'hui, l'allongement de la vie humaine, non seulement ouvre des perspectives nouvelles positives, mais pose des redoutables interrogations culturelles, techniques et économiques. Nous ne sommes pas tout à fait préparés pour y apporter des réponses respectueuses de nos valeurs humanistes.

La publication d'un livre blanc sur la prise en charge de la dépendance par le GODF est une excellente initiative pour nous pencher sérieusement sur la réalité et l'avenir de la vieillesse dans notre pays. Car si c'est un truisme d'affirmer que l'état de vieillesse exige un lien social solidaire fort, une vision trop technique peut rendre les décisions politiques déshumanisantes.

Nous savons que l'évolution trop individualiste de notre époque renvoie les dernières années de notre vie, non seulement devant la déchéance physique, mais aussi celle qui est la plus inacceptable : la déchéance sociale. Ajouter à la solitude devant les souffrances du vieillissement dans la plus grande indifférence de la société est désavouer honteusement le principe laïc de solidarité et de respect d'autrui.

Rappelons que la vieillesse entraîne progressivement une perte de statut et de rôles qui assurent à chacun une place et une (auto)estime socialement reconnues. Cette souffrance sournoise reste pudiquement inexprimée même par les souffrants.

Rappelons que la déchéance physique peut être jugée médicalement et prise en charge techniquement, or la déchéance sociale est essentiellement une affaire de morale et de responsabilité politico-sociétale.

Rappelons, enfin, qu'une dette de fraternité solidaire interroge notre perception de la société et des relations entre générations, d'autant que la poursuite de l'idéal de perfectionnement de l'humanité et l'engagement citoyen exigent que les actes soient en accord avec les mots, le silence de la cité étant une attitude de démission de tous face aux déchéances récurrentes.

Alexandre Dorna
Rédacteur en chef